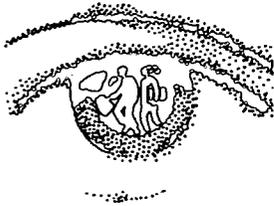


LES VOYAGES TOURISTIQUES DE COURTE DURÉE EN 1994



Nelly GOUIDER, Alain KERIHUEL

D'après l'enquête transports et communications de l'Insee de 1993-1994¹, les Français ont effectué en une année 256 millions de voyages à plus de 100 kilomètres de leur domicile pour raisons personnelles. Environ cent millions de ces voyages comportaient de une à trois nuits hors du domicile. Ce sont ces voyages, qualifiés de voyages touristiques de courte durée, qui sont étudiés ici. Ces voyages, dont le motif est le plus souvent de rendre visite à des parents ou à des amis, sont généralement effectués en famille et le mode de transport prépondérant est l'automobile.

Les voyages touristiques de courte durée, qui représentent en moyenne pour chaque Français près de deux voyages par an, sont à peu près aussi nombreux que les voyages de plus longue durée, mais leur importance est évidemment beaucoup plus faible en nombre de nuitées : 180 millions contre 1 220. Par rapport à la précédente enquête de l'Insee, effectuée en 1982, le nombre de voyages touristiques de courte durée a augmenté de 63%, soit plus que les voyages d'une journée (+53%) mais nettement moins que les voyages de quatre nuits ou davantage (+83%). Le nombre de nuitées correspondantes a progressé de 73%.

Tableau 1 : Nombre de voyages personnels

Durée du voyage	En 1994				Evolution 1994/1982	
	Voyages		Nuitées		Voyages	Nuitées
	(million)	(%)	(million)	(%)	(%)	(%)
La journée	61,5	24,1	-	-	+52,6	-
1 à 3 nuits	99,6	38,9	179	12,8	+62,7	+72,8
4 nuits ou plus	94,6	37,0	1 217	87,2	+83,3	+72,4
Ensemble	255,7	100,0	1 396	100,0	+67,0	+72,4

Dans la suite, on associera le plus souvent le motif du voyage et le mode d'hébergement². Outre la forte corrélation entre ces critères, cela permet de tenir compte de certains éléments qui apparaissent à travers eux : le caractère familial ou obligé du déplacement, les facilités d'hébergement et le confort de celui-ci.

Surtout des visites à des parents ou amis

Comme en 1982, les visites à des parents ou à des amis sont le motif prépondérant des voyages personnels de courte durée, avec pratiquement 59% de l'ensemble des voyages de cette catégorie. Les voyages de loisirs avec hébergement chez des parents ou des amis représentent, pour leur part, 4% de l'ensemble de ces voyages.

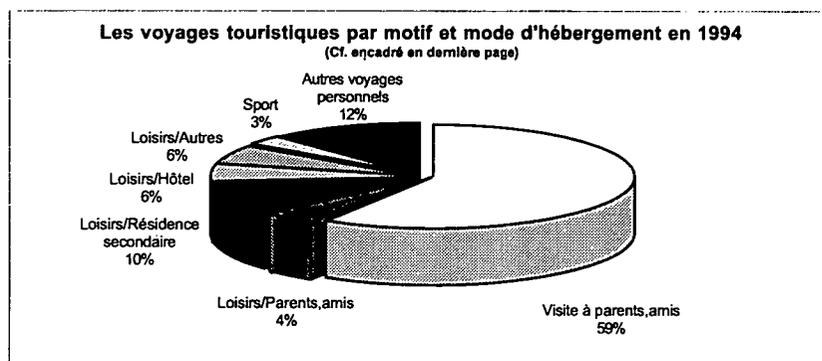
Les séjours de courte durée en résidence secondaire représentent, à peu près, le même poids que ceux en modes « payants » (hôtel, location, camping, gîte) avec 10% du nombre de voyages touristiques. Les « autres voyages personnels » (motivés par un événement familial ou le règlement d'affaires personnelles) ont une part très légèrement supérieure (12%). La répartition des divers types de voyages touristiques par motif de voyage et mode d'hébergement reste toutefois très proche de celle observée en 1982.

¹ Cf. « Les Français voyagent de plus en plus ». Notes de synthèse du SES - N°113 Septembre-Octobre 1997.

² Voir encadré en dernière page.

VOYAGES

Graphique 1

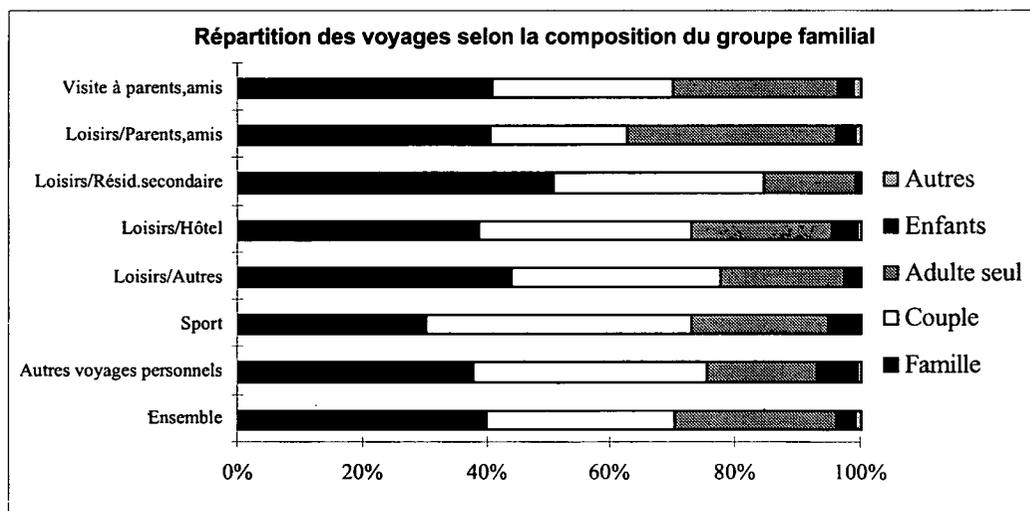


On voyage principalement en famille

Environ 70% des voyages touristiques de courte durée sont effectués en famille (c'est-à-dire qu'ils comportent au moins un parent et un enfant) ou avec son conjoint. Un voyage sur quatre concerne un adulte se déplaçant seul, alors que dans à peine 3% des voyages un ou plusieurs enfants se déplacent sans au moins un de leurs parents.

Le caractère familial (en famille ou en couple) du voyage est cependant plus ou moins accentué suivant le motif principal de ce voyage. C'est ainsi que, pour se rendre à sa résidence secondaire, on se déplace en famille dans un voyage sur deux. Si l'on ajoute les voyages effectués en couple, ce sont 85% des voyages à destination de la résidence secondaire qui prennent un caractère familial. En contrepartie, c'est pour ce type de voyage que la proportion d'adultes se déplaçant seuls est la plus faible (14%, soit plus de 10 points de moins que pour l'ensemble des voyages, toutes catégories confondues).

Graphique 2 :



Ce sont les voyages à caractère sportif qui rassemblent le moins la famille : 30% de ces voyages seulement sont effectués en famille. Les voyages sportifs sont surtout le fait de couples voyageant sans enfant, alors qu'on aurait pu penser que ce genre de voyage concernerait plutôt les adultes se déplaçant seuls.

La composition du groupe familial est sensiblement la même lors de visites à des parents ou à des amis que celle de l'ensemble des voyages touristiques, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la place prise par les visites dans ce type de voyages. Les voyages de loisirs avec hébergement chez des parents ou amis sont moins souvent le fait de couples que d'adultes voyageant seuls.

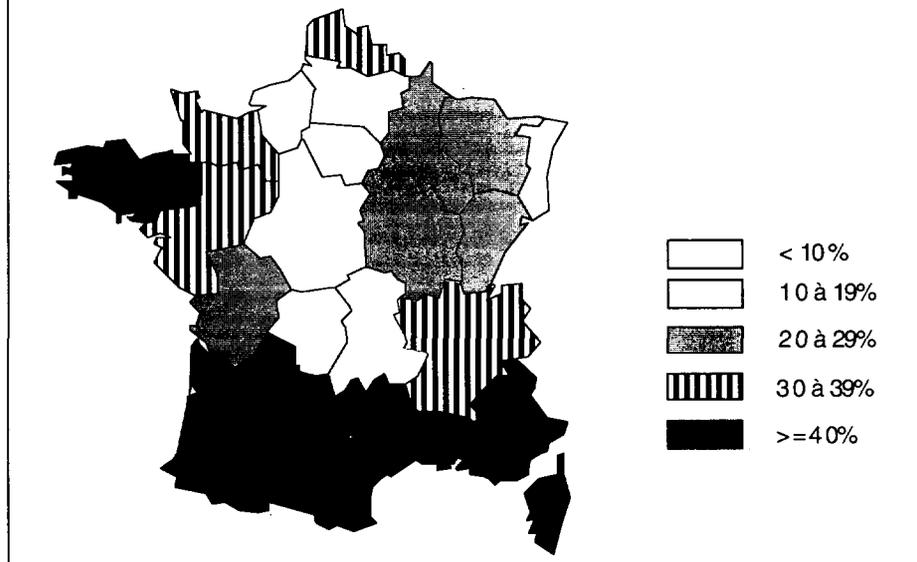
VOYAGES

Les habitants du Sud de la France et ceux de la Bretagne quittent moins leur région

Les habitants d'Île-de-France, d'Aquitaine et du Centre, avec environ 2,6 voyages touristiques par personne et par an, se déplacent davantage que ceux des autres régions. A l'inverse, en Nord-Pas-de-Calais et surtout en Corse (0,3 voyage), on se déplace fort peu. La mobilité touristique n'est pas beaucoup plus importante en Alsace, Auvergne et Franche-Comté. Pour les résidents des grandes régions touristiques telles que Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon et Bretagne, la mobilité se situe également en dessous de la moyenne nationale.

Un quart des personnes effectuent leurs voyages touristiques de courte durée à l'intérieur de leur région de domicile, cette proportion passant à un tiers si l'on laisse de côté les ménages résidant en Île-de-France. Ces pourcentages sont pratiquement identiques à ceux enregistrés en 1982. Il n'est pas surprenant de constater que, plus une région est attractive, moins ses habitants sont incités à en sortir. C'est ainsi que plus de 50% des voyages sont effectués à l'intérieur de la région en Bretagne, Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et plus de 40% en Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. L'attrait de ces deux dernières régions pour leurs habitants a nettement progressé par rapport à 1982, ce qui n'est pas le cas pour la Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes ou l'Alsace.

Pourcentage des voyages touristiques effectués à l'intérieur de la région du domicile



A l'opposé, lorsque les habitants d'Île-de-France, de Haute-Normandie et de Picardie effectuent un voyage touristique, c'est plus de neuf fois sur dix que ce voyage les conduit dans une autre région. La situation était identique en 1982 pour ces régions, auxquelles s'ajoutait alors la Bourgogne.

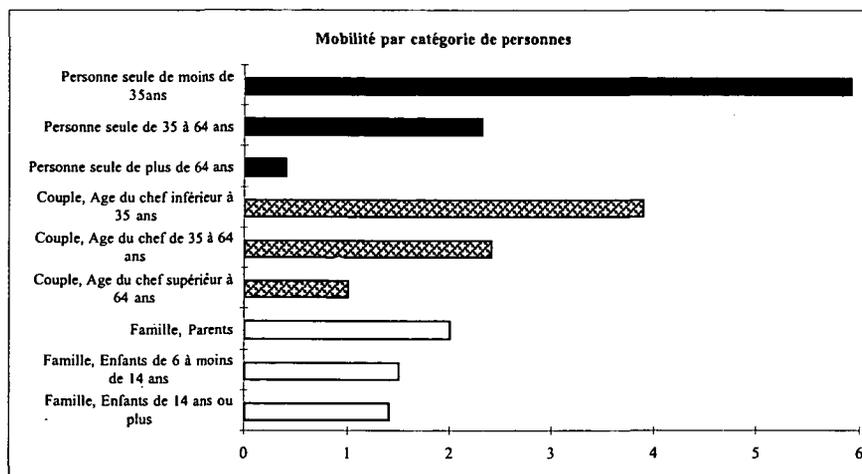
Influence prépondérante de l'âge

S'agissant du nombre des voyages touristiques de courte durée effectués, les caractéristiques socio-démographiques exercent une grande influence, notamment l'âge, la localisation de la résidence principale et la catégorie sociale.

Les jeunes célibataires, hommes ou femmes de moins de 35 ans, sont de loin les plus mobiles, avec six voyages touristiques par an (au lieu de 4,5 en 1982), soit en moyenne quinze fois plus que les hommes ou femmes seuls de 65 ans ou plus. Comme en 1982, la mobilité des jeunes célibataires est largement liée au changement de résidence que peut impliquer l'activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures. Les liens encore très forts avec la famille peuvent alors entraîner de fréquents voyages. Ce facteur joue également, mais moins largement, pour les jeunes couples sans enfant, avec 3,9 voyages par an en moyenne.

VOYAGES

Graphique 3 :



La présence d'enfants dans le ménage entraîne une diminution du nombre de voyages touristiques. La famille devient plus autonome par rapport aux familles d'origine des conjoints et les voyages sont rendus plus difficiles par la présence des enfants. En particulier, les ménages de trois enfants ou plus voyagent sensiblement moins que ceux de un ou deux enfants (1,2 voyage par an au lieu de 2). Les familles monoparentales voyagent également peu, sans doute pour des questions de revenu, au moins en partie.

Les personnes âgées sont peu mobiles. C'est particulièrement le cas pour les personnes seules de 65 ans ou plus, avec en moyenne 0,4 voyage touristique par an. La baisse des revenus et les difficultés physiques se combinent pour expliquer ce résultat très proche de celui enregistré en 1982.

Il est encore à signaler que la mobilité est un peu plus importante pour les hommes que pour les femmes (2 voyages par an au lieu de 1,8). Mais les femmes sont relativement plus nombreuses dans la catégorie la moins mobile, celle des 65 ans ou plus.

Deux fois plus de voyages touristiques pour les Parisiens

Les Parisiens³ (Paris intra-muros) effectuent 3,6 voyages touristiques par personne et par an soit, comme en 1982, le double de la moyenne nationale. Les ruraux sont les moins mobiles avec 1,3 voyage par an. Mais l'écart vis-à-vis de Paris s'est réduit par rapport à l'enquête précédente. Cette dernière avait mis en évidence la part importante des visites à des parents ou amis dans les déplacements touristiques des habitants des grandes villes. En 1994, cette part est, dans l'agglomération parisienne, de 7 points inférieure à celle observée dans les autres catégories de commune (52% au lieu de 59%). Par contre, les déplacements de loisirs en résidence secondaire représentent près de 18,5% des voyages touristiques des habitants de l'agglomération parisienne, soit presque trois fois plus que pour les habitants de la province. Mais l'étendue de l'agglomération parisienne peut entraîner plus qu'ailleurs une localisation de la résidence secondaire à plus de 100 kilomètres du domicile.

Les étudiants sont les plus mobiles

La pratique des voyages touristiques s'accroît avec le niveau du revenu, avec une nette accélération pour les revenus les plus élevés. C'est ainsi que, dans les ménages dont le revenu annuel atteint 480 000 F ou davantage, on effectue 3,8 voyages touristiques par an, soit plus de trois fois plus que dans ceux dont le revenu est inférieur à 75 000 F. La disposition d'une résidence secondaire influe largement sur ce résultat. En effet, pour ces ménages dont le revenu est le plus élevé, plus d'un voyage sur trois a pour destination cette résidence secondaire alors que, pour l'ensemble des ménages, cette destination ne concerne qu'un voyage sur dix.

³ habitant Paris intra-muros.

VOYAGES

Les inégalités de ressources contribuent fortement à expliquer la mobilité des ménages : les ménages de cadres se déplacent beaucoup plus que ceux d'ouvriers (3,4 voyages touristiques par personne et par an contre 1,2). La mobilité des professions intermédiaires et des employés est plus proche de celle des cadres que de celle des ouvriers. Les artisans, industriels et commerçants effectuent un nombre de voyages proche de la moyenne des ménages. Par contre, avec 0,9 voyage par an, les agriculteurs se situent nettement en retrait car les contraintes de leur exploitation limitent fortement leurs absences, même pour quelques jours. Les retraités voyagent, en moyenne, deux fois moins que les actifs mais leur mobilité est assez liée à la profession qu'ils exerçaient lorsqu'ils étaient en activité.

Les étudiants⁴ ont la mobilité la plus importante avec 5,9 voyages par an. On retrouve ici l'effet de l'âge joint à celui de l'éloignement de la famille. C'est ainsi que pratiquement 90% des voyages d'étudiants sont consacrés à des visites à des parents ou amis, contre 60% pour l'ensemble des ménages.

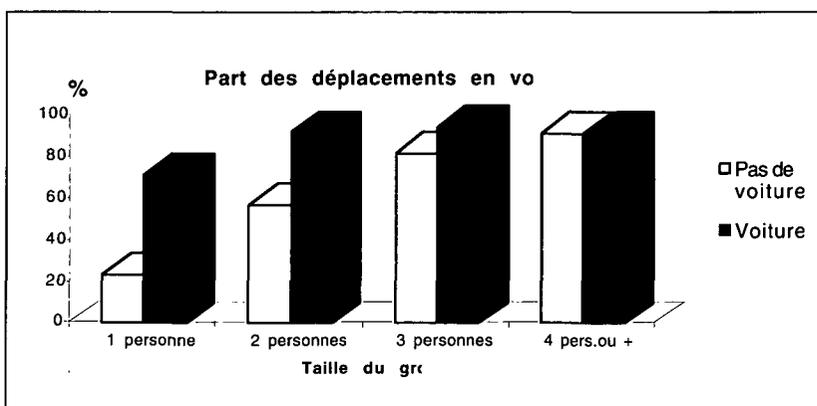
Suprématie de la voiture

La voiture est, de loin, le moyen de transport le plus utilisé pour les voyages touristiques de courte durée, même si son usage s'est légèrement réduit depuis 1982 : elle est employée dans 82% des voyages touristiques (85% en 1982) et les transports collectifs dans 14% de ces voyages. Mais l'usage de la voiture tend à diminuer à mesure que la longueur du trajet augmente. C'est ainsi qu'elle est employée dans 87% des déplacements de moins de 250 kilomètres (trajet aller) et dans seulement 58% de ceux de 500 kilomètres ou plus.

C'est pour les voyages à destination d'une résidence secondaire que l'utilisation de la voiture est la plus importante (96% pour cette catégorie de voyages). Les raisons de cette prééminence sont multiples. Les résidences secondaires sont plus souvent en zone rurale qu'en zone urbaine et donc plus difficiles à rejoindre par les transports collectifs. La disposition de l'automobile sur place donne une plus grande autonomie de déplacement. Enfin, la résidence secondaire est souvent située à faible distance de la résidence principale et l'on s'y rend souvent en famille.

La disposition d'une voiture dans le ménage exerce, évidemment, une forte influence sur le moyen de transport utilisé. Mais même lorsque le ménage n'est pas équipé d'une automobile, la part des déplacements en voiture reste forte : 53% des déplacements contre 86% pour les ménages équipés. C'est pour les déplacements à plus de 500 kilomètres que la différence est la plus notable entre ménages non équipés et ménages équipés : 28% au lieu de 61%.

Graphique 4 :



⁴ Il s'agit des ménages dont le chef est étudiant, c'est-à-dire le plus souvent d'étudiants ayant quitté le logement familial pour occuper, près de leur lieu d'études, un logement ou une chambre indépendante.

VOYAGES

Lorsque le ménage n'a pas de voiture et que la personne voyage seule, l'emploi de la voiture est, évidemment, minoritaire mais beaucoup moins qu'en 1982 (23% des déplacements contre 7,5% en 1982). Mais, dès que la taille du groupe qui se déplace atteint deux personnes, l'utilisation de la voiture devient majoritaire, pour prendre une place prépondérante (de 80% ou davantage) à partir de trois personnes. Alors participe généralement au déplacement une personne extérieure au ménage, disposant de sa propre voiture. Dans ce cas, la personne interrogée effectue le déplacement comme passager et non comme conducteur.

Lorsque le ménage dispose d'une voiture, celle-ci est proportionnellement moins utilisée si la personne interrogée se déplace seule. Mais la situation a nettement évolué depuis 1982. En effet, pour une personne voyageant seule, la voiture représentait alors 48% des déplacements touristiques de courte durée de 250 à 500 kilomètres et 18% de ceux de plus de 500 kilomètres. Ces pourcentages sont passés à 77% et 51% en 1994.

Pour comprendre ces résultats :

L'enquête transports et communications a été réalisée par l'Insee auprès d'un échantillon de 14 200 ménages résidant en France.

L'objectif de cette enquête est de mieux appréhender la mobilité des ménages et l'usage des moyens de transports tant individuels que collectifs. Elle permet aussi d'analyser les changements de comportements survenus depuis la précédente enquête réalisée en 1981-1982 auprès de 7 000 ménages.

Les résultats présentés ici portent sur les voyages à longue distance, c'est-à-dire éloignant la personne enquêtée à plus de 100 kilomètres (soit 80 kilomètres à vol d'oiseau) de son domicile, réalisés pour motif personnel et comportant de une à trois nuits hors du domicile.

Dans cet article, des « types » de voyages ont été créés en associant motifs et modes d'hébergement lorsqu'il existe une forte corrélation entre ces deux critères. C'est ainsi que :

Si le motif du voyage est :	et le type d'hébergement est :	alors l'intitulé du code est :
Visite à des parents ou amis	Tous types d'hébergement (en fait, chez ces parents ou amis dans 90% des cas)	Visite à parents, amis
Loisirs (sauf sport)	- Hôtel - Résidence secondaire - Chez des parents ou amis - Autre ou sans hébergement	Loisirs/Hôtel Loisirs/Résidence secondaire Loisirs/Parents, amis Loisirs/Autres
Sport	Tous types d'hébergement	Sport
Autres motifs	Tous types d'hébergement	Autres voyages personnels